



XIX^{ème} TRAIL NAPOLEON
Dimanche 05 MAI 2019

REGLEMENT

➤ **1/L'épreuve:**

Le Corsica Run X'trem organise le dimanche 05 MAI 2019 le XIX^{ème} Trail Napoléon.

Cette épreuve propose aux coureurs 3 distances en terrain varié: **un parcours de 10 KM (D+400) ,un de 23.5 km (D+1200) et un de 43KM(D+1700).**

L'esprit solidaire faisant partie intégrante des caractéristiques de l'épreuve, une action, en faveur d'une association désignée ultérieurement, sera mise en place.

Le départ et l'arrivée se feront Place du Casone à AJACCIO :

- à 7h30 pour le 43 KM
- à 9H00 pour le 23.5KM
- à 9h20 pour le 10KM

Les limites horaires au passage de la Parata (23,3 km) ainsi qu'aux citernes du Salario (35.5 km) pour le parcours de 43 km sont :

- ❖ 3h45 de course(soit 11h15).(Ce pointage s'effectue après avoir effectué le tour de la presqu'ile .)pour le le passage à la Parata.
- ❖ et 6h10 de course (soit 13h40) pour le retour au Salario(citernes)

Le nombre de participants est limité à 300 pour le 43KM
à 450 pour le 23.5KM
à 450 pour le 10 KM

Ayant renoncé à l'utilisation de peinture ,un balisage et une signalétique amovible eco-responsable sont présents sur le parcours.

➤ **2/Conditions d'inscription:**

Toute participation à une compétition est soumise à la **présentation obligatoire** par les participants à l'organisateur :

d'une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running**, délivrés par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation ;

Réglementation des Manifestations Hors Stade (novembre 2013) Page 10/35 ou d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non-contre indication** à la pratique de l'**Athlétisme en compétition** ou de la **course à pied en compétition** ;

ou d'une **licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri**, en cours de validité à la date de la manifestation ;

ou d'une **licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL**, en cours de validité à la date de la manifestation,

et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;

ou d'un **certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition**, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Les originaux de ces documents sont obligatoires lors du retrait des dossards.

L'année de naissance pour l'**IMPERIAL TRAIL (43,2km)** doit être de **1999 ou avant** , de **2001 ou avant** pour le **TRAIL NAPOLEON CLASSIQUE(23.5KM)** et de **2003** pour le **TRAIL DES AIGLONS(10KM)**.

Pour les mineurs, une autorisation parentale sera nécessaire.

Le montant de l'inscription est fixé à :

Frais d'inscription	Jusqu'au 31/03/2019	Jusqu'au 30/04/2019
Imperial Trail	40 €	45 €
Trail des Aiglons	20€	25 €
Trail Napoléon Classique	30€	35€

Le chèque est à l'ordre de Corsica Run Xtrem.

Un tee-shirt de qualité est donné à chaque coureur.

La clôture des inscriptions aura lieu dès que le quota de participants à chaque épreuve sera atteint ou le mardi 30 avril 2019 à 23h59. L'inscription n'est ni remboursable ni échangeable .

Attention aucune inscription le jour de la course!

Le retrait des dossards se fera le samedi 04 mai 2019 au « CASONE » ,Place d'Austerlitz à Ajaccio .

Mon inscription au trail Napoléon implique l'acceptation du règlement dont j'ai pris connaissance.

➤ **3/Equipement :**

Sur l'imperial trail de 43,2km,vous trouverez 3 ravitaillements solide+eau et 2 pour le 23km .

Pour le trail des aiglons de 10 km,il y aura 1 ravitaillement solide+boissons .

Toutefois ,il est OBLIGATOIRE de partir avec un minimum de

- **50 cl d'eau ou de boisson énergétique dans le contenant de leur choix (Bidon rigide ou souple ,camel back etc...) pour le Trail Napoléon Classique et le trail des aiglons.**
- **100 cl d'eau ou de boisson énergétique dans le contenant de leur choix (Bidon rigide ou souple ,camel back etc...)) pour l'Imperial Trail**

De plus, dans un souci de diminuer l'impact écologique de l'épreuve, nous nous orientons vers la suppression des verres plastiques non réutilisables sur les ravitaillements et nous vous conseillons d'avoir le nécessaire obligatoire cité précédemment.

Pour l'IMPERIAL TRAIL, une barre énergétique ou équivalent est également nécessaire.

-Le port du dossard est obligatoire à l'avant , visible dans son intégralité et en permanence.

Toute personne en infraction avec ce point du règlement sera mise hors-course.

Les bâtons ne sont pas autorisés pour le trail des Aiglons.

➤ **4/Ravitaillement:**

-pour le trail Napoléon Classique : 2 ravitaillements sont disponibles

-KM 10 ,situé au Centre Scientifique

-KM 17, situé sur la piste du Salario

-pour le trail des AIGLONS , 1 ravitaillement est prévu :

-KM 7, sur la piste du salario, ravitaillement solide+boissons

-pour l'IMPERIAL TRAIL (43,2 KM) les ravitaillements sont prévus aux endroits suivants:

-KM 7 ,situé sur la piste du Salario

-KM 15 ,situé à Canareccia

-KM 22, situé à La Parata(eau)

-KM 29.5,situé au Centre Scientifique

-KM 36 situé sur la piste du Salario

Aucun ravitaillement extérieur à l'organisation n'est autorisé en dehors des zones de ravitaillement de l'organisation.

A ces postes respectez l'environnement. Une vigilance particulière est souhaitable à l'approche du grand site de LA PARATA où il sera demandé aux coureurs de ne jeter les bouteilles ou gels énergétiques qu'au niveau des signaleurs.

➤ **5/ Contrôle :**

Plusieurs points de contrôle sont établis par l'organisation . Sur les parcours,vous pourrez rencontrer 37 postes de signaleurs (bénévoles:merci à eux) qui assureront la régularité de l'épreuve et votre sécurité.Des pointages seront effectués :

✓ **pour l'IMPERIAL TRAIL aux postes:**

- **km 23.3 (presqu'île Parata) (1ère barrière horaire)**
- **km 34, (ruines) (attention 2^{ème} barrière horaire au km 35.5)**
- **km 40 (haut du chemin des chasseurs)**

✓ **Pour le Trail Napoléon Classique (23.5km)**

- Km 9.5 à Vignola
- Km 15 (ruines)
- Km 21 (Haut chemin des chasseurs)

De plus ,2 pointages "volants"(1 entre Vignola et la Parata et 1 aléatoire sur le tracé du TN CLASSIQUE) sont aussi effectués.

➤ **6/Assistance médicale et sécurité :**

Des médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pompiers, podologues, secouristes, ambulanciers seront repartis sur 6 Postes de secours pendant toute la durée de l'épreuve .Tous les postes sont reliés par radio au PC COURSE ainsi que les signaleurs.Un véhicule de pompier sur site sera prêt à intervenir à tout moment.

L'équipe médicale est habilitée à mettre hors-course un concurrent jugé inapte ou mettant en danger sa sécurité ou celle d'autrui.

Les concurrents autorisent le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident. En cas d'abandon, le concurrent doit prévenir le poste de contrôle ou de ravitaillement le plus proche et rendre son dossard. Il sera mis hors-course et autorisé à quitter le parcours par ses propres moyens et sous sa propre responsabilité. Toutefois, l'organisation pourra l'assister et le reconduire sur la zone d'arrivée.

Le témoin d'un accident doit prévenir le premier organisateur rencontré qui transmettra au responsable de course qui après localisation précise du blessé organisera les secours en accord avec le responsable des secours (médecin) en fonction de la description des blessures ou malaise et de l'âge du participant.

➤ **7/ Assurance :**

L'organisation souscrit une assurance de responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé.

➤ **8/Logistique:**

Des douches sont prévues à l'arrivée.

Un ravitaillement attendra les concurrents à l'arrivée.

➤ **9/ Classement et dotation :**

Les 3 premiers hommes, ainsi que les 3 premières femmes du classement scratch seront récompensés par des trophées ou des lots de qualité.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront également récompensés par des lots.

➤ **10/Médias:**

La couverture médiatique est assurée par la télévision, la radio, la presse locale, nationale et la presse spécialisée.

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation pour l'utilisation faite de son image.

Il est également rappelé que l'usage des drones est soumis à déclaration préfectorale et doit respecter la réglementation en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident suite à l'usage d'un de ces appareils.

➤ **11/ Dossier inscription TRAIL :**

Le dossier d'inscription doit être envoyé complet au plus tard le jeudi 25 avril 2019.

Celui-ci comprendra : La fiche d'inscription renseignée, datée et signée.

Le certificat médical pour les non-licenciés ou photocopie de la licence.

Le chèque est à mettre à l'ordre de Corsica Run Xtrem.

Adresse d'envoi: **CORSICA RUN X TREM**

BP139 20177 AJACCIO CEDEX

Une inscription sur internet est possible via www.krono.corsica

➤ **12/Action de solidarité envers une association:**

La démarche visant à aider une association à caractère social, sanitaire, humanitaire, caritatif ou autres est indissociable du TRAIL NAPOLEON.

Les modalités d'aide et la désignation de l'association concernée vous seront communiquées ultérieurement.

➤ **13/ Pénalités :**

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent:

- Non port du matériel obligatoire ou du dossard.
- Aide extérieure de toute nature.
- Non respect du parcours et des postes de contrôle.
- Non respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)
- Mise en danger de sa propre sécurité,de celle d'autrui ou non assistance à un concurrent.
- Avis du service médical.

- **14/L'organisateur se réserve le droit de modifier éventuellement le parcours,celui-ci étant soumis à autorisation .**

Le présent règlement est valable dans sa totalité pour les coureurs .

➤ **15/Challenge Altestrade**



Cofondateur d'ALTE STRADE en 2001, le TRAIL NAPOLEON est fier de participer à cette démarche collective de mise en valeur du territoire insulaire au travers de la pratique du trail.

➤ **16/NATURA 2000**

Les organisateurs attirent l'attention des concurrents sur le respect de l'environnement.

Le parcours de l'Imperial trail traverse une zone Natura 2000 entre le 16ème et le 26ème Km.

Il y sera strictement interdit de quitter le sentier naturel et habituel.

Aucun jet sauvage de détritux ne pourra être toléré sous peine de mise hors-course.

Le public désirant suivre les concurrents sur cette zone est convié à se garer à Canareccia ou au parking "grand site" de la Parata.Les spectateurs devront respecter les mêmes consignes que les concurrents.